

**MINISTERIN  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

Aux parents des élèves de l'enseignement  
primaire et secondaire

Eupen, le 26 août 2021

Notre signe : LK/MP/RB/EK/26.08.2021/2749

Chers parents,

J'espère que vous avez eu l'occasion de passer quelques moments reposants avec vos enfants pendant ces vacances d'été. Dans quelques jours, la nouvelle année scolaire 2021-2022 commencera. C'est pourquoi je souhaite vous communiquer quelques informations importantes.

Vous avez très probablement déjà lu ou entendu la bonne nouvelle : Tous les élèves débutent l'année en **présentiel à 100%**.

En outre, les Ministres de l'Éducation du pays ont réussi à faire approuver par le Comité de concertation de nouveaux assouplissements, notamment concernant le **port du masque** :

- Pour les enfants de la maternelle et du primaire : le port du masque n'est pas obligatoire dans l'enceinte de l'école.
- Pour les élèves du secondaire : le port du masque est obligatoire à l'intérieur. Une fois assis à leur place, le masque peut être retiré en classe. En dehors de la classe (couloirs, etc.) ou lors des déplacements dans la classe, le port du masque est obligatoire. Les masques ne sont pas obligatoires dans la cour de récréation.
- Pour les parents : le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'école. Il est également obligatoire à l'extérieur de l'école si les distances ne peuvent pas être respectées.

Les **activités extrascolaires** sont à nouveau autorisées. Les normes d'hygiène sont applicables en fonction des secteurs de la culture, du sport ou de la jeunesse. Les **réfectoires** sont également ouverts afin que votre enfant puisse y prendre un repas sur le temps de midi.

Sur la recommandation des experts de la santé qui observent avec inquiétude le développement du variant Delta ainsi que l'augmentation des niveaux d'incidence et des admissions à l'hôpital, l'accès de tiers à l'école demeure restreint. Cela signifie que les parents ne peuvent pas encore y avoir accès.

**MINISTERIN  
FÜR BILDUNG, FORSCHUNG  
UND ERZIEHUNG**

LYDIA KLINKENBERG

Cependant, le premier jour dans une nouvelle école est un événement important. C'est pourquoi, je ne veux pas vous priver de la possibilité d'accompagner votre enfant le **1<sup>er</sup> septembre** lorsqu'il franchira le pas vers une nouvelle phase de sa vie. Par conséquent, l'exception suivante au règlement ci-dessus s'applique :

- ➔ Les parents des élèves de 1<sup>ère</sup> maternelle, 1<sup>ère</sup> primaire et 1<sup>ère</sup> secondaire peuvent accompagner leurs enfants à l'école le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021. De plus amples informations sont ou seront disponibles auprès des écoles.

Ce jour-là, nous vous prions de respecter l'obligation de porter un masque et de respecter les distances minimales entre les personnes de différents ménages.

Je suis heureuse que tous les élèves puissent commencer la nouvelle année scolaire aussi normalement que possible. Le virus continue néanmoins de circuler parmi nous. Mon objectif reste de pouvoir garantir les cours en présentiel tout au long de l'année. Pour que cela soit possible, la prudence dans les semaines et mois à venir est de mise et ce malgré les nombreux assouplissements.

Les mesures mentionnées sont donc valables pour l'instant jusqu'à la fin du mois de septembre 2021 et seront à nouveau évaluées par les experts de la santé avant la fin du mois. Après cela, il sera décidé si d'autres assouplissements seront possibles en octobre. L'évolution du taux de vaccination - et notamment celui des 12-17 ans - joue également un rôle déterminant dans l'évaluation. Je souhaite donc attirer votre attention sur le fait que les élèves bénéficieront d'une dispense de cours jusqu'au 31 décembre 2021 afin de se faire vacciner contre le coronavirus.

Pour plus d'informations sur la procédure de rentrée scolaire et les mesures en vigueur pour l'année scolaire 2021-2022, je vous invite à contacter votre établissement.

Je vous souhaite, à vous et à vos enfants, une bonne rentrée !

Avec mes salutations distinguées,

  
Lydia Klinkenberg  
Ministre